



Foire aux questions – T3 2007

1. Pouvez-vous commenter les résultats de Marchés de détail CIBC au troisième trimestre?

Au troisième trimestre, le bénéfice net de Marchés de détail CIBC s'est établi à 555 millions de dollars, en hausse de 14 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La croissance du volume de nos activités au Canada et l'acquisition d'une participation majoritaire dans FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) ont contribué à ce résultat.

Nos activités de détail continuent dans l'ensemble d'afficher de bons résultats. Au cours du trimestre, nos parts de marché ont augmenté dans la plupart de nos activités de base, dont les cartes, les prêts hypothécaires, les dépôts et les CPG.

Le Segment Cartes de crédit a maintenu sa croissance solide, l'encours des cartes ayant progressé de 10,6 % par rapport au même trimestre de l'an dernier. Notre part de marché dans ce segment s'est améliorée par rapport au trimestre précédent, en raison d'une importante acquisition de nouveaux clients et d'une fidélisation soutenue.

Dans le marché très disputé des prêts hypothécaires, nous avons enregistré notre croissance trimestrielle la plus forte depuis plusieurs années; cela tient notamment à notre investissement en marketing, à la poursuite de notre soutien aux autres canaux de distribution de prêts hypothécaires et à la vigueur de notre réseau de centres bancaires.

Les ventes nettes de fonds communs de placement ont sensiblement augmenté au troisième trimestre, grâce à la solidité du rendement des fonds et au soutien aux ventes.

En ce qui concerne les CPG, l'importance de notre soutien aux produits nous a permis de gagner 80 points de base en part de marché par rapport à l'an dernier et de rester stables par rapport au trimestre précédent.

Sur le plan des prêts personnels, les mesures que nous avons prises pour réduire notre profil de risque ont contribué à l'amélioration de nos résultats en matière de pertes sur créances. La taille de notre portefeuille de prêts non garantis a singulièrement diminué depuis deux ans. Maintenant que le portefeuille se stabilise, nous nous donnons pour objectif de le faire croître à partir d'une base désormais plus forte. Avec le temps, le taux de croissance de notre activité de prêts personnels devrait converger vers les niveaux sectoriels.



2. À quoi peut-on attribuer la réduction de la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances de Marchés de détail CIBC ce trimestre? Quelles sont les perspectives en la matière pour le quatrième trimestre?

La dépense de Marchés de détail CIBC au chapitre des pertes sur créances spécifiques a été de 172 millions de dollars pour le trimestre, soit 14 millions de dollars de moins qu'au deuxième trimestre.

Les pertes sur créances liées aux cartes de crédit ont baissé de 12 millions de dollars sur la période, grâce, en grande partie, à un recul des comptes en souffrance. En outre, l'amélioration de notre méthodologie avait entraîné, au deuxième trimestre, une augmentation de 5 millions de dollars de la dotation aux provisions, ce qui, comme prévu, ne s'est pas reproduit ce trimestre.

La dotation aux provisions, en ce qui concerne les PME, a été réduite de 11 millions de dollars sur le trimestre. L'amélioration s'est manifestée dans plusieurs de nos portefeuilles de PME, grâce à la baisse conjuguée du nombre de comptes en souffrance, de soldes douteux et de classifications.

L'amélioration observée dans les segments des cartes et des PME a été partiellement neutralisée par l'augmentation des pertes sur créances constatée dans le portefeuille de prêts personnels. Ces pertes ont enregistré une croissance de 12 millions de dollars, du fait d'une réduction moindre des réserves exigées au titre de la provision spécifique, par rapport au trimestre précédent.

Globalement, nous prévoyons, pour le quatrième trimestre, des provisions spécifiques proches du niveau de celles du troisième trimestre. Au-delà du trimestre prochain, selon nous, les provisions spécifiques devraient tendre à la hausse vers le bas de notre fourchette cible de 50 à 65 points de base.



3. Pouvez-vous commenter les résultats de Marchés mondiaux CIBC durant le trimestre et vos perspectives pour le reste de 2007?

Marchés mondiaux CIBC a déclaré un bénéfice net de 261 millions de dollars, en hausse de 37 % par rapport au troisième trimestre de 2006. Ce résultat inclut la baisse de valeur liée à l'évaluation à la valeur du marché précédemment annoncée de 290 millions de dollars (190 millions de dollars après impôt) de notre activité de crédits structurés. En dehors de ce domaine, Marchés mondiaux CIBC a connu un trimestre solide.

Au Canada, les services bancaires d'investissement ont enregistré un chiffre d'affaires solide, principalement en raison du dynamisme des fusions et acquisitions. Nos interventions en tant que conseiller de Fortis pour l'acquisition de Teresan et conseiller de Van Houtte pour la vente de la société ont été les principales opérations du trimestre. Nous avons aussi joué un rôle de conseil auprès de BCE dans le dossier de son acquisition en cours par un consortium dirigé par le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, également connu sous le nom de Teachers.

En ce qui concerne les États-Unis, nous avons connu un trimestre solide, marqué par la croissance des revenus de nos services bancaires d'investissement et de nos services de banque d'affaires. Nous sommes intervenus comme conseiller unique de TALX Corp, pour sa vente à Equifax, comme conseiller financier de William Scotsman pour son acquisition par Algeco et comme conseiller de Steel Technologies dans sa vente à Mitsui.

Sur le plan international, l'activité des fusions et acquisitions a enregistré une hausse en Europe au cours du trimestre, avec la conclusion de certains regroupements d'entreprises, comme celui de Scandic Hotels. Nous avons également annoncé notre intervention dans l'acquisition en cours d'Alcan par Rio Tinto, en tant que l'un des deux principaux conseillers. Notre pipeline de PAPE de sociétés chinoises s'inscrivant à la cotation aux États-Unis demeure vigoureux. Nous avons pris part à huit placements d'actions et à une opération de fusion et acquisition émanant de la région Asie-Pacifique au cours du trimestre.

Dans l'ensemble, nous sommes bien placés pour faire face à l'avenir. L'intense activité des fusions et acquisitions connue durant les trois premiers trimestres nous assure une importante source de revenus pour le reste de l'année. La majeure partie de cette activité devrait se régler au quatrième trimestre ou éventuellement dans les trois premiers mois de 2008; cela devrait en partie calmer l'incertitude qui règne dans la salle de marché du fait de la volatilité actuelle.

Étant donné la situation qui règne actuellement sur les marchés et dans le secteur d'activité, il est probable que nos résultats du quatrième trimestre n'afficheront pas la même solidité que nous avons observé depuis un an, une période qui a été particulièrement vigoureuse et dynamique.



4. La CIBC a pour objectif principal de générer des bénéfices constants et durables à long terme. Pourquoi a-t-elle décidé de prendre pied dans le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation à risque élevé?

Nous avons une longue expérience de la structuration du crédit, en grande partie pour le compte de nos clients. Nous avons pris un certain nombre de mesures dès que nous avons observé une détérioration notable du marché des titres liés au marché américain de l'immobilier. En premier lieu, nous avons cessé de réaliser de nouvelles opérations dans ce secteur et liquidé certains de ces investissements. Nous avons aussi réduit quelque peu notre exposition par des couvertures d'indices et procédé à une baisse de valeur liée à l'évaluation à la valeur du marché au 31 juillet.

Étant donné la volatilité et l'incertitude qui caractérisent actuellement les marchés, les conditions d'évaluation de ces investissements se sont avérées difficiles.

Les titres que nous détenons présentaient et continuent de présenter une excellente cote de solvabilité. Les cotes élevées n'ont toutefois pas permis de prévenir les baisses de valeur dans ces circonstances.

De ce fait, nous continuons à examiner les caractéristiques sous-jacentes des différents titres du secteur et à évaluer s'ils correspondent à l'objectif de notre activité.

5. Dans quelle mesure la CIBC est-elle exposée au risque d'une aggravation de la détérioration du marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé? D'autres baisses de valeur sont-elles possibles à l'avenir?

L'exposition de la CIBC au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation à risque élevé était, avant la baisse de valeur liée à l'évaluation à la valeur du marché précédemment annoncée, de l'ordre de 1,7 milliard de dollars US, sans compter l'exposition directement couverte par d'autres contreparties.

Selon nos estimations, moins de 60 % de cette exposition est liée à des prêts hypothécaires à risque élevé sous-jacents; le reste est constitué d'actifs à risque moyen et d'actifs de qualité plus élevée. Nous avons réduit cette exposition par des couvertures d'indices de prêts hypothécaires à risque élevé d'environ 300 millions de dollars US.

La CIBC juge que le positionnement de ce portefeuille est raisonnable, compte tenu de la situation actuelle sur le plan des liquidités. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir des comparaisons directes, certains indices permettent de formuler certains pronostics sur les mouvements à venir sur ces marchés. Bien que les indices aient encore reculé en août, ce recul n'a pas été aussi prononcé qu'en juillet, et en particulier dans la deuxième quinzaine de juillet.

Comme nous l'avons indiqué dans notre communiqué du 30 août 2007, nous prévoyons pour le mois d'août d'autres baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché, pour un montant de l'ordre de 90 millions de dollars (60 millions de dollars après impôt).

Nous avons toutefois le sentiment que les indices ont repris de la vigueur après leur passage à vide et avons bon espoir que les évaluations de ces titres se stabiliseront, et augmenteront peut-être même.



6. Dans quelle mesure la CIBC est-elle exposée en tant que fournisseur de liquidités à des fonds multicédants de papiers commerciaux adossés à des créances (PCAC)? Combien de PCAC parrainés par des tiers la CIBC détient-elle?

Au 31 juillet 2007, le montant total des facilités de trésorerie engagées par la CIBC dans des fonds multicédants de PCAC était d'environ 20 milliards de dollars. À peu près 85 % du montant de ces facilités était engagé au profit de fonds multicédants de PCAC parrainés par la CIBC au Canada. Nos sources de trésorerie engagées dans des fonds multicédants de PCAC parrainés par des tiers constituent les 15 % restants. Ces sources sont bien diversifiées entre des fonds multicédants canadiens et américains.

Nos positions directes dans des PCAC parrainés par des tiers ne sont pas importantes, et, comme nous l'avons annoncé le 20 août 2007, aucun des fonds du marché monétaire de la CIBC, y compris ceux exerçant leurs activités sous les marques Talvest et Renaissance, ne possède d'exposition à des PCAC du secteur non bancaire.

La CIBC soutient les efforts en cours sur le marché pour améliorer la situation en matière de liquidités.

7. Le montant nominal de vos dérivés de crédit de négociation s'est considérablement accru depuis deux ans. Pouvez-vous nous parler du risque associé à cette activité?

La croissance des montants nominaux des dérivés n'est pas intrinsèquement un indicateur de risque, dans la mesure où la majeure partie de notre portefeuille de dérivés de crédit est couverte.

Cela dit, nous aurions tendance à prévoir que la croissance récente des montants nominaux se modèrera, conformément à notre objectif de conserver une dimension durable à cette activité.

Nous avons des politiques et des limites strictes en matière de risque de crédit de contrepartie éventuel. Ces limites coïncident avec notre objectif d'offrir un rendement constant et durable à long terme.

Nous gérons notre risque de crédit à l'intérieur de ces limites.



8. Pouvez-vous nous informer de la progression de votre plan de productivité?

La CIBC a pour objectif stratégique de maintenir un coefficient d'efficacité (ratio FAI) médian ou supérieur comparativement aux grandes banques canadiennes. Au troisième trimestre, notre ratio FAI était médian, notre coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) s'étant amélioré par rapport à la même période l'an dernier, en tombant de 65 % à 59,4 %.

Nous fixons également chaque année un objectif nominal de réduction des dépenses.

Notre objectif, pour 2007, est de maintenir nos dépenses trimestrielles au même niveau qu'au quatrième trimestre de 2006, à l'exclusion faite de l'acquisition de la FirstCaribbean.

Nous sommes bien partis pour dépasser notre objectif de productivité pour 2007.

Les dépenses se sont établies, pour le troisième trimestre, à 1,819 milliard de dollars. En excluant la reprise sur les provisions pour les questions judiciaires de 75 millions de dollars et les dépenses de 100 millions de dollars de la FirstCaribbean, les dépenses n'ont été que de 1,794 milliard de dollars au troisième trimestre, comparativement à des dépenses de 1,892 milliard de dollars au quatrième trimestre de 2006.

En 2008, nous comptons une fois de plus maintenir nos dépenses au niveau de celles du quatrième trimestre de 2006, à l'exclusion faite de la FirstCaribbean.



Note sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris le présent rapport, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations dans les sections « Le point sur les priorités d'entreprise », « Perspectives » et « Revue de l'état des résultats consolidé – Impôts sur les bénéficiaires » du présent rapport et d'autres déclarations concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2007 et les exercices subséquents. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques, qui sont présentées dans la section « Perspectives » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications.

Personnes-ressources, Relations avec les investisseurs :

John Ferren, vice-président, CFA, CA	416-980-2088
Valentina Wong, directrice en chef	416-980-8306
Jason Patchett, directeur en chef	416-980-8691
Numéro de télécopieur de Relations avec les investisseurs	416-980-5028
Visitez la section Relations avec les investisseurs à l'adresse www.cibc.com/francais	